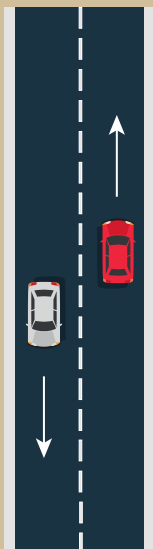


DÉCODEZ LE CODE !



Marquage au sol : quand puis-je doubler ?

Les marquages au sol sont des repères précieux servant à guider et protéger les conducteurs. Parmi les différentes lignes, comment s'y retrouver ?



Ligne continue. Interdiction de doubler. La ligne continue ne doit jamais être franchie pour doubler, tourner à gauche ou même faire demi-tour.



Ligne mixte ou médiane. Le véhicule gris peut effectuer un dépassement mais pas le véhicule rouge. Cette ligne est composée d'une ligne discontinue et d'une ligne continue.



Ligne discontinue. Le franchissement est autorisé pour un dépassement ou un changement de direction.



Ligne de dissuasion. Avec grande prudence. Située en zone dangereuse, le franchissement est toléré uniquement pour le dépassement des véhicules très lents ; véhicules qui mécaniquement ne peuvent rouler à plus de 60 km/h (tracteurs, engins de voirie...). On la reconnaît aisément car les pointillées sont plus rapprochées que pour la ligne discontinue.

Signalisation & marquage au sol S'y référer. Se protéger.

OCTOBRE - RHONE